

Lancement du guide des Restanques

Comment les préserver et mettre en
valeur notre patrimoine?

30 octobre 2010



**Atelier démonstration
aux Jardins du miP**



Auribeau-sur-Siagne ● Grasse ● Mouans-Sartoux
Pégomas ● La Roquette-sur-Siagne

Les terrasses de culture, appelées localement « restanques » concourent à créer un paysage remarquable. Ces ouvrages jouent aussi un rôle de régulation des écoulements d'eau, de protection des sols et de maintien de la biodiversité.

Situées en majorité en terrain privé, leur préservation dépend donc en partie de l'attention qu'y porte chaque propriétaire. La communauté d'agglomération Pôle Azur Provence a souhaité accompagner les particuliers dans le maintien et la restauration de ces restanques. Elle a élaboré un guide gratuit mis à la disposition du public à partir du mois de novembre, dans les services urbanisme des 5 communes de la communauté d'agglomération. Ce guide a été élaboré avec les conseils de professionnels de la pierre sèche et vous donne des informations pour préserver au mieux et mettre en valeur les restanques.

Pour en savoir davantage, **rejoignez nous le 30 octobre à partir de 13h30 sur le site des Jardins du miP** (entrée, visite guidée et « tisanes » gratuites) pour assister à la présentation du guide et à la restauration d'un mur en pierres sèches par des artisans muraillers du département.

Programme :

De 13h30 à 14h30, accueil et démonstration de restauration d'un mur de restanques par un murailler,

De 14h30 à 15h30, visite des jardins du miP,

De 15h30 à 16h30, retour sur le chantier, questions/ réponses des participants sur les techniques utilisées,

A 16h30, clôture par une collation à base de tisanes et remise du guide aux participants.

Merci de confirmer votre présence avant le 27 octobre 2010

par mail : sstellati@poleazurprovence.com

Par Tél. 04 97 01 12 72 ou Fax : 04 92 42 06 35

Pôle Azur Provence - 57, avenue Pierre Séward, BP 91015,
06131 Grasse Cedex

